



## La vaccination en Aquitaine, une couverture vaccinale insuffisante

- Rougeole : **60,12 %** des Aquitains vaccinés à 24 mois (Objectif : 80 %)
- Coqueluche : **87,35 %** des Aquitains vaccinés à 24 mois (Objectif : 95 %)



Les taux de vaccination en Aquitaine restent **insuffisants et inférieurs** à la moyenne nationale pour de nombreuses maladies,



Pourtant la vaccination a permis le **contrôle de nombreuses infections sévères** dans le monde,

La vaccination est le seul moyen **d'éviter la réapparition de maladies** qui sont loin d'être bénignes.



La vaccination : l'une des plus belles avancées en matière de santé publique. Un geste de prévention qui a permis de sauver des **millions de vies**.  
**En Aquitaine : mobilisons-nous !**

Pour en savoir plus sur la vaccination, rendez-vous sur [www.ars.aquitaine.sante.fr](http://www.ars.aquitaine.sante.fr)



## La vaccination, à quoi ça sert ? quels risques ?

Une protection **individuelle** mais surtout **collective**



Se protéger de maladies **très contagieuses**, et parfois graves, voire mortelles,

Éviter de contaminer les personnes **les plus vulnérables** de son entourage : nouveaux nés, personnes âgées ou fragiles... ,



Les complications liées **aux maladies sont plus graves et fréquentes** que les complications liées aux vaccins,

Les **contre-indications à la vaccination** doivent être étudiées par le **médecin** lors de la consultation.



### Les risques évités grâce à la vaccination

1 cas sur 4 de rougeole nécessite une hospitalisation, L'hépatite B tue 1 500 personnes uniquement en France, 560 personnes sont atteintes de méningite chaque année et 45 en décèdent. Les cancers du col de l'utérus sont la 3<sup>e</sup> cause de cancer de la femme.

Pour en savoir plus sur la vaccination, rendez-vous sur [www.ars.aquitaine.sante.fr](http://www.ars.aquitaine.sante.fr)



## La vaccination, à quel moment y penser ?

C'est à **tout âge** de la vie



Des vaccins doivent être faits **chez les nourrissons, les enfants et les adolescents jusqu'à 14 ans**,

Pour les adultes, les rendez-vous vaccinaux sont prévus à **25 ans, 45 ans et 65 ans, puis tous les 10 ans**,



Pour certains vaccins, une seule injection suffit. Pour d'autres, **plusieurs doses puis des mises à jour sont nécessaires**,

Le **Calendrier vaccinal** récapitule les vaccinations nécessaires en fonction de l'âge et des risques.



L'appli « MesVaccins » : **pour toujours savoir où vous en êtes**

Votre carnet de vaccination électronique (CVE) vous alerte par SMS ou mail au moment de vos rappels.

Téléchargez-la, elle est gratuite et consultable par votre médecin, pharmacien.



Pour en savoir plus sur la vaccination, rendez-vous sur [www.ars.aquitaine.sante.fr](http://www.ars.aquitaine.sante.fr)

